



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 83198

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de lui indiquer l'âge de départ moyen à la retraite pour le personnel de la SNCF.

Texte de la réponse

L'âge moyen de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel de la SNCF est de 54 ans et 6 mois pour l'année 2004. Il est de 50 ans et 4 mois pour les agents de conduite, et de 55 ans et 1 mois pour les autres agents. Ces chiffres sont quasiment constants sur les dix dernières années.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83198

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 468

Réponse publiée le : 14 mars 2006, page 2870